

NOTRE DOMAINE COLONIAL

I

Les Colonies Françaises

Leur Avenir Économique

Leur Mise en Valeur

PAR

ROBERT DOUCET

Rédacteur en Chef du MONDE ÉCONOMIQUE

11 cartes - 28 photographies

ÉDITION DE LA

Banque Coloniale d'Études et d'Entreprises Mutuelles

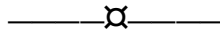
20, Rue de Mogador -- PARIS (9e)

1921

Deuxième Mille

Prix : 7 fr. 50.

AVANT-PROPOS



La France s'est constitué à l'époque contemporaine, et spécialement pendant le demi-siècle qui a précédé immédiatement la grande guerre, un domaine colonial réparti sur tous les points du globe et qui est incontestablement le premier après celui de l'Angleterre. La primauté lui reviendrait même sans doute si l'on considérait que les grands Dominions, Canada, Australie, Afrique du Sud, sont plutôt des filiales de la firme britannique que des colonies au sens habituel du terme.

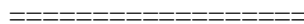
L'empire colonial français a été fondé pour une grande part par l'initiative d'explorateurs, de marins, de soldats, que soutenaient seulement quelques hommes politiques. Il n'a pas été une création de l'opinion nationale qui s'est montrée longtemps indifférente, quelquefois même hostile à son égard. Il a fallu, pour vaincre cette indifférence, que des hommes de bonne volonté entreprennent de faire, par des publications et par des conférences, l'éducation coloniale de la foule ; il a fallu que l'honneur du drapeau fût engagé, comme ce fut le cas à Madagascar en 1893, au Maroc en 1906 (Tanger), en 1908 (affaire des déserteurs de Casablanca), en 1911 (Agadir) ; il a fallu que cet empire inconnu, sinon dédaigné, vînt au secours de la mère-patrie à l'heure du péril et lui apportât un concours décisif en hommes et en ressources de toute espèce.

Près de 800.000 combattants de première valeur, près de 250.000 travailleurs, des vivres de toute sorte, des bois, des corps gras, des produits minéraux, des souscriptions aux emprunts nationaux se chiffrant par centaines de millions : voilà le concours que la France a trouvé dans ses colonies ; on peut dire qu'il a dépassé toutes les espérances.

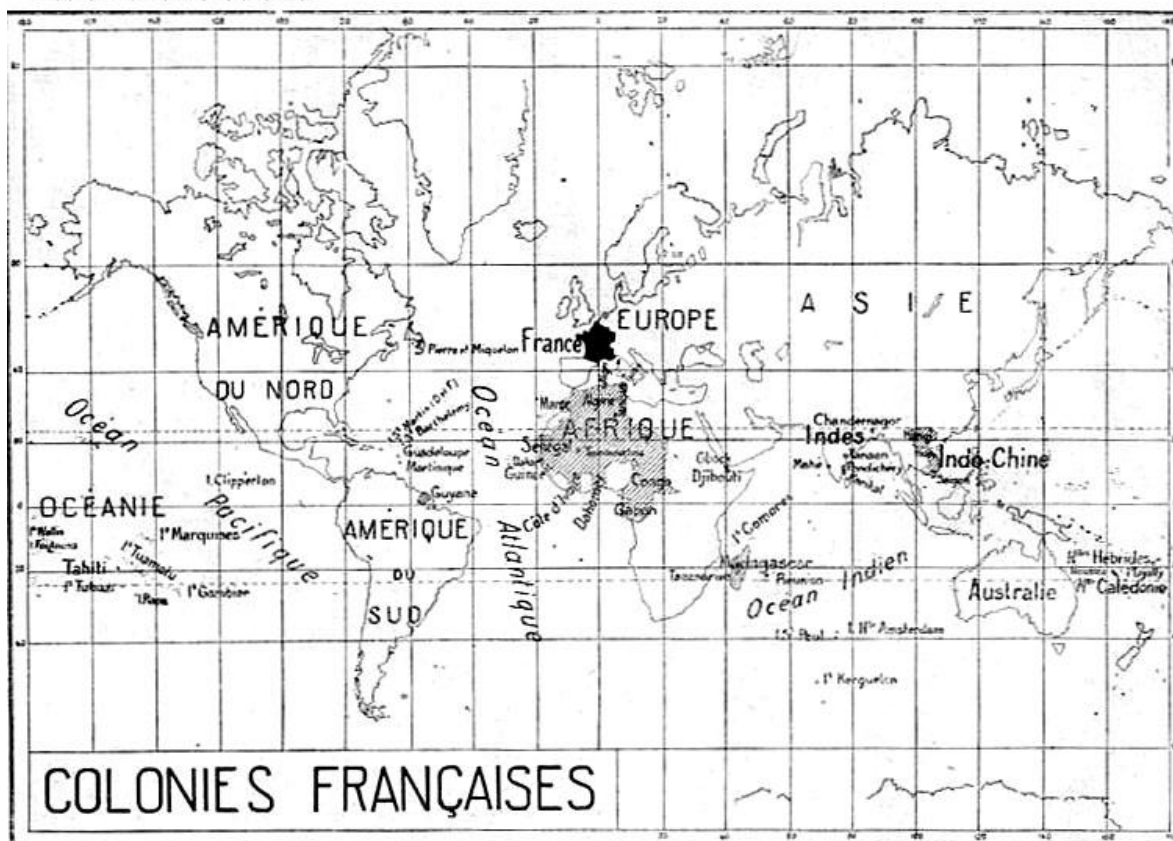
Après avoir efficacement contribué à la victoire, nous attendons de notre domaine colonial agrandi, consolidé et uni désormais à la métropole par des liens indestructibles, qu'il contribue à réparer les ruines de la guerre et à restaurer la richesse française. Il est de toute nécessité d'activer la mise en valeur de nos colonies et de développer rapidement leur production ; il est de toute nécessité que nous cessions d'acheter aux Etats-Unis, au Brésil, en Australie ou ailleurs, au grand dam de notre change, ce que nos possessions pourraient nous fournir.

La réalisation de ce but dépend bien moins des pouvoirs publics que des initiatives privées.

Nous nous proposons, dans les pages qui vont suivre, d'éveiller, de stimuler ces initiatives non par des exhortations ni par des conseils précis, mais en présentant simplement aux hommes d'affaires et aux hommes d'action, aux capitalistes et aux chefs d'entreprises, un tableau très succinct de ce que sont aujourd'hui nos colonies et de leurs possibilités économiques prochaines. Notre unique désir est d'apporter notre pierre à l'œuvre de vulgarisation nécessaire des choses coloniales, en suggérant à toutes les bonnes volontés des buts que l'intérêt national nous commande impérieusement d'atteindre.

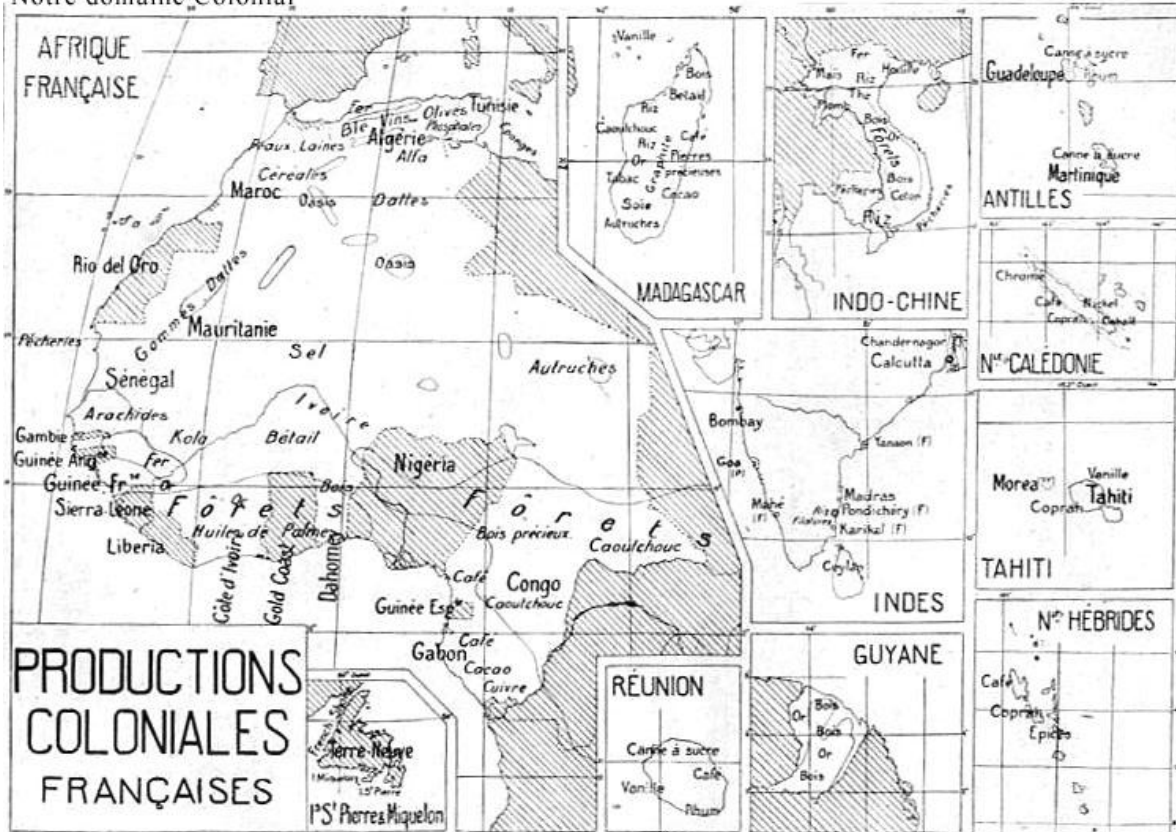


Notre Domaine Colonial



G. Béolet.

Notre domaine Colonial



G. Béolet

SAINT-PIERRE ET MIQUELON

- - - - -

Ce médiocre archipel est la seule colonie française située en pays froid; il est aussi le dernier vestige des possessions de l'Amérique du Nord, abandonnées par le traité de Paris de 1763. Son unique utilité, — non méprisable d'ailleurs.— est de servir de point d'appui aux flottilles qui vont pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve.

Faute de communications directes avec la métropole, Saint-Pierre et Miquelon sont presque, en fait, sous la domination économique de Terre-Neuve et du Canada.

- - - - -

GEOGRAPHIE

L'archipel de Saint-Pierre et Miquelon, situé à quelques milles au large de la côte méridionale de Terre-Neuve, à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, se compose de dix îles ou îlots granitiques à peu près stériles : Grande Miquelon avec la petite ville Saint-Pierre, chef-lieu de la colonie, Petit Miquelon ou Langlade, Grand Colombier, Petit Colombier, îles aux Chiens, aux Pigeons, aux Vainqueurs, aux Moules, aux Massacres et île Verte. Leur superficie totale est de 241 kilomètres carrés (la moitié du département de la Seine). La végétation est fort maigre et permet à peine de nourrir quelques animaux domestiques. Le climat est rude, les hivers longs et rigoureux ; une brume épaisse enveloppe le plus souvent ces parages désolés. La rade de Saint-Pierre qui constitue le principal avantage de la colonie, est vaste et sûre.

La population de l'archipel était, avant la guerre, de 6.483 habitants (5.400 à Saint-Pierre) dont un millier de Terre-Neuviens sujets britanniques, les autres Français d'origine basque ou bretonne. On s'attend à ce que le prochain recensement accuse des résultats inférieurs.

PÊCHE

La colonie de Saint-Pierre et Miquelon a dû toute sa fortune, laquelle atteignit son apogée il y a trente ou quarante ans, à la grande pêche à la morue sur les bancs de Terre-Neuve. Traditionnellement, une flottille de voiliers répartie entre de nombreux armateurs (jusqu'à 200) quitte en mars les ports de Camaret, Saint-Servan, Grandville, Fécamp, pour aller se livrer pendant sept ou huit mois à la pêche à la morue, et regagner la France en automne. Entre temps, cette flottille va séjourner en rade de Saint-Pierre pour faire sécher la morue, pour s'approvisionner, pour réparer les bateaux, pour procurer un temps de repos aux équipages.

Voilà du moins ce qui se passait autrefois, et la colonie tirait une réelle prospérité de sa qualité de point de refuge et de ravitaillement. D'autre part, beaucoup de pêcheurs saint-pierrais allaient se joindre à ceux venus de France et l'armement local constituait une industrie importante. Le nombre des goélettes attachées au port de Saint-Pierre a été de 250 ; elles sont aujourd'hui moins d'une quarantaine.

Un premier coup a été porté à la colonie par le tarif douanier de 1892 frappant de droits presque prohibitifs les marchandises du Canada et des Etats-Unis, alors qu'au contraire la création d'un port franc était indispensable pour faire de Saint-Pierre un entrepôt d'approvisionnement pour les navires. Les goélettes saint-pierraises ont à peu près disparu parce qu'elles eurent avantage à aller bénéficier en France des faveurs réservées à l'armement métropolitain.

En même temps, les pêcheurs bretons et normands prirent souvent l'habitude de passer toute leur campagne au large sans relâche, toujours à cause du régime douanier qui rendait les

approvisionnement et les réparations trop onéreux, et aussi à cause des droits de navigation supérieure à ceux perçus à Terre-Neuve. Le commerce local demande que la relâche soit rendue obligatoire. — singulier moyen d'attirer les pêcheurs dans les parages d'où leur intérêt bien compris les éloigne.

La colonie a donc perdu peu à peu ses principales ressources. Tandis que ses finances obérées s'opposaient à l'adoucissement du régime économique qui était précisément la cause de sa décadence, ses chantiers navals disparaissaient ses sécheries étaient abandonnées, sa population diminuait.

En 1904, la convention franco-britannique qui nous retira l'usage du french-shore de Terre-Neuve, vint porter un nouveau coup à l'industrie de la pêche à la morue.

Enfin en 1908 apparurent les premiers chalutiers venant de Boulogne, de Fécamp et d'Arcachon dont les barques à voile supportent mal la concurrence. Ces chalutiers détruisent des quantités importantes de petit poisson et appauvrissent les bancs de morues: ils endommagent les engins tendus par les voiliers; ils multiplient dans ces parages brumeux, les dangers d'abordage pour les petites barques déjà décimées par le passage des transatlantiques.

La guerre a accentué la décadence de Saint-Pierre et Miquelon, la mobilisation ayant porté à l'industrie de la pêche une très grave atteinte. Cependant, les résultats de la campagne de pêche de 1919, supérieurs à ceux de 1913, comme on le verra par les statistiques commerciales, montrent que tout espoir ne doit pas être abandonné.

Dans quelles conditions se réorganisera définitivement cette industrie ? Il est trop tôt pour en juger. Mais il est douteux que cette réorganisation soit favorable à la formule désuète des flottilles de goélettes. Le chalutier représente incontestablement un progrès technique contre lequel il serait puéril de lutter.

Quant à la colonie, atteinte dans ses ressources exclusives qui étaient la pêche, l'approvisionnement et la réparation des bateaux, elle ne retrouvera une réelle prospérité qu'en essayant, par la liberté du commerce, de s'adapter aux conditions nouvelles, c'est-à-dire en constituant un dépôt de charbon, en s'outillant pour la réparation des vapeurs de faible tonnage, en s'efforçant d'attirer les relâcheurs. Il est difficile d'apercevoir d'autres perspectives pour Saint-Pierre et Miquelon à une époque où l'exploitation des mers doit fatalement s'industrialiser comme toutes les autres entreprises.

COMMERCE

Pour les causes qui viennent d'être indiquées, le mouvement commercial de Saint-Pierre et Miquelon était déjà tombé de 34 millions en 1885 à 21 millions en 1902 ; il n'était plus que de 10 millions et demi en 1913. Mais voici les chiffres relatifs à la dernière année normale et à la dernière année connue :

	1913	1919
	(en milliers de francs)	
Importations	4.357	24.984
Exportations	6.202	18.515
	-----	-----
Totaux	10.559	43.999

La vive progression constatée en 1919 doit être attribuée pour une certaine part au change, les deux tiers des importations de la colonie provenant du Canada de Terre-Neuve et des États-Unis. Il est pourtant permis d'y voir l'aube d'une renaissance pour Saint-Pierre et Miquelon quand on examine le détail des exportations :

En 1913 : 10.242 tonnes de produits de la pêche à destination de la France, dont 9.759 tonnes de morue verte ; 527 tonnes de morue sèche à destination des colonies françaises et de l'étranger.

en 1919 : 17.518 tonnes de produits de la pêche à destination de la France, dont 17.251 tonnes de morue verte; 326 tonnes à destination des colonies et de l'étranger.

Les chiffres de 1919 sont trois fois plus élevés que ceux de 1918.

Les importations de l'archipel se composent de denrées alimentaires de toute sorte, de vêtements, et généralement de tout ce qui est nécessaire à la population puisque le sol de l'archipel peut être tenu pour improductif.

VOIES DE COMMUNICATION

Les voies de communication de Saint-Pierre et Miquelon sont exclusivement maritimes. On peut dire qu'elles consistent seulement dans le service régulier qui fonctionne entre Saint-Pierre et Halifax. Pour gagner la colonie ou la quitter, il faut donc passer par le Canada et même par New-York, ce qui est la voie la plus rapide.

Il n'est pas possible, dans ces conditions que l'archipel ne soit pas sous la dépendance économique étroite de l'Amérique. La loi douanière peut le ruiner; elle ne réussira pas à modifier la direction d'un courant commercial dicté par la géographie. Quant à créer une ligne de navigation régulière entre la France et Saint-Pierre, l'insignifiance du trafic interdit d'y songer; ce serait peut-être même demander beaucoup que de souhaiter qu'une ligne France-Canada fasse quelques escales, en été, dans les eaux des médiocres îles qui représentent la colonisation française dans l'Atlantique nord.

- IMPRIMERIE
DUBOIS & BAUER
34, Rue Lafitte, 34
PARIS

NOTE DU COPIEUR :

Cet article fait partie d'un livre de 131 pages, édité en 1921 sous le double titre de « Notre domaine Colonial » et, « Les Colonies Françaises » Il ne consacre qu'un peu plus de deux pages à : notre « médiocre archipel », (voir le début de l'article ! ...)